

## Références bibliographiques

1. HAS, INPES. *Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques : guide méthodologique* [en ligne]. HAS, Saint-Denis La Plaine, Juin 2007. 112 p. Consulté le 29/08/19.
2. LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. 2009-879 juill 21, 2009.
3. Ivernois J-F d', Gagnayre R. Apprendre à éduquer le patient approche pédagogique. Paris: Maloine; 2011, 147p.
4. Gagnayre R, d'Ivernois JF. Pour des critères de qualité des formations (niveau 1) à l'éducation thérapeutique du patient: Quality criteria for training (level 1) to therapeutic patient education. Educ Ther Patient/Ther Patient Educ. juin 2014;6(1):10401.
5. Deccache A, Berrewaerts J, Libion F, Bresson R. Former les soignants à l'éducation thérapeutique des patients: que peut changer un programme? Educ Ther Patient/Ther Patient Educ. juin 2009;1(1):39-48.

## Coût formation :

**100 euros le module de formation**



### INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANTE

**(IFSI / IFAS)**

21 rue de la Redoute  
67500 HAGUENAU

☎ 03 88 06 30 81

📠 03 88 06 31 30

✉ [sec.ifs@ch-haguenau.fr](mailto:sec.ifs@ch-haguenau.fr)

*L'IFSI est situé à 12 minutes à pied de la gare  
et à 7 minutes du centre-ville*



## EDUCATION THERAPEUTIQUE

**RESPONSABLES PEDAGOGIQUES  
AURÉLIE LAUNAY / XAVIER BRYCHCY**

## FORMATION CONTINUE



# CONTEXTE

## Contexte Général

Plusieurs définitions de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) peuvent être données. Il s'agit à la fois d'un concept défini dès 1998 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), puis repris et décrit en France par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2007 et d'un dispositif réglementaire depuis 2009 avec une mise en œuvre précise et spécifique.

Selon la HAS [2], l'éducation thérapeutique du patient (ETP) vise à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle est un processus continu, qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

La loi HPST du 21 juillet 2009 [3] a permis de donner un cadre législatif à l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Ainsi, elle précise que « l'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient » et qu'« elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ». Le décret n°2010-906 et un arrêté en date du 2 août 2010 définissent les compétences requises à acquérir par les professionnels de santé pour dispenser l'ETP ; compétences acquises à l'aide d'une formation dont le législateur a fixé la durée horaire à 40 heures minimum.

Selon J.F d'IVERNOIS et R. GAYGNARE [1], l'éducation thérapeutique du patient (ETP), reconnue par l'OMS Europe en 1998, se base sur le concept que « le patient est capable d'être son propre médecin pour une période donnée » (p1). L'éducation thérapeutique vise à être une réponse à la complexité de l'affection chronique en ayant pour but de renforcer les compétences des patients, tout ceci en s'appuyant sur une pédagogie adaptée à l'apprenant spécifique qu'est le malade. Les apprentissages, permis grâce à l'éducation du patient, permettent à celui-ci de vivre avec sa maladie dans une perspective d'émancipation et d'individualisation.

**Éduquer un patient, mobiliser ses compétences pour le rendre acteur de sa vie. C'est tout un programme ; mais, concrètement, comment procède-t-on ? Comment éduquer un patient ? Sur quelle pédagogie s'appuyer ?**

La formation Education thérapeutique permet aux participants d'identifier les principes sur lesquels repose l'éducation thérapeutique du patient, de prendre connaissance et de s'approprier l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique et de développer chez les participants les compétences pédagogiques nécessaires à la mise en place de l'éducation thérapeutique tout en prenant en compte la particularité de cet apprenant particulier qu'est le patient.

**Cette formation a pour objectif de permettre de développer chez les professionnels de santé les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient. Cette formation permet de répondre à la nécessité de formation en ETP désormais rendu obligatoire pour tous les intervenants en ETP par l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient.**

## Stratégie Pédagogique

Les objectifs pédagogiques de la formation, ses contenus et méthodes ont été directement inspirés par les dernières publications sur le sujet de la qualité des formations à l'éducation thérapeutique [4,5].

## Objectif Généraux

- Connaître le contexte légal de l'éducation thérapeutique, en comprendre le processus pédagogique et ses méthodes.
- Expliquer la maladie chronique, réaliser des diagnostics et contrats éducatifs.
- Identifier les méthodes pédagogiques et animer des ateliers patients.
- Évaluer en ETP.

## Structuration de l'intervention

- Temps de formation : 42 heures.
- Trois modules de deux jours (7 heures de formation/jour).
- Méthodes d'apprentissage et formateurs :

Les sessions de formation se déroulent en groupe de 12 à 15 participants. Le contenu peut varier quelque peu selon chaque groupe, étant donné qu'il y a un effet de la dynamique de groupe sur le contenu des échanges. La formation est principalement interactive et non magistrale.

Sur le plan des méthodes de formation, les trois principes fondamentaux suivants ont été retenus :

- La nécessité de travailler sur des situations concrètes transposables facilement dans la pratique, compatibles avec une formation continue : nécessité de retour permanent sur la pratique et d'ajustements en cours de formation.
- La nécessité d'utiliser des méthodes actives formant elles-mêmes à l'éducation : les méthodes sont ici objets de formation, les participants devant pouvoir les utiliser et les adapter à leur pratique pour accompagner et former les patients et leur entourage.
- La nécessité d'élaborer le programme de chaque session en fonction des besoins spécifiques et des attentes des participants.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : jeux de rôle, exercices pratiques, discussions de cas, discussion autour d'un entretien enregistré d'un patient, travail autour d'entretiens réalisés la semaine précédente par les participants, exposés succincts de synthèse par les formateurs, mise à disposition d'un recueil de lectures (articles et livres).